

POTAGERS XL EN DANGER

Interpellation au Conseil Communal d'Ixelles
Concernant l'avenir de l'espace vert et des potagers « Boondael-Ernotte »

Bruxelles, le 30 janvier 2014

Madame l'Echevine de l'Urbanisme,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,
Monsieur le Bourgmestre,

Nous, citoyens ixellois et riverains des potagers et de l'îlot « Boondael-Ernotte », nous vous interpellons à nouveau ce soir car nous sommes préoccupés par l'avenir de ces terrains publics et demandons à participer activement à la réflexion sur l'avenir du quartier.

En effet, sur ces terrains se trouvent des potagers collectifs dont nous tenons à souligner le caractère unique et inestimable. Ces potagers existent depuis le début du vingtième siècle et font partie du patrimoine historique de la Commune et de la Région. Par ailleurs, au-delà d'un espace non-bâti de « respiration » dans un quartier déjà fortement urbanisé où les terrains publics sont peu nombreux, il s'agit d'un lieu de convivialité, de ressourcement, de partage d'expériences, d'échanges intergénérationnels et multiculturels.

Ces potagers doivent être intégrés à la réflexion portant sur l'avenir de ces terrains.

Aujourd'hui, ils représentent un noyau dynamique à l'échelle du quartier, qui nourrit la mixité et la cohésion sociales ainsi que l'épanouissement individuel des habitants.

Le tissu social qui s'y est créé de façon organique et spontanée est unique. Une fois détruits, ces potagers et les dynamiques qui leur sont liées ne pourront pas être recréés artificiellement.

C'est pourquoi, le premier projet de PPAS soumis à l'enquête publique en 2011 avait suscité notre inquiétude : outre la disparition des potagers, nous avons également souligné le manque d'équipements et de structuration des espaces non-bâti, ou encore l'absence de coordination avec l'élaboration en cours du Plan Communal de Développement.

Loin de nous opposer à toute évolution du quartier en refusant purement et simplement le projet de PPAS, nous avons élaboré une proposition alternative, résultat d'une réflexion collective, fondée sur une expérience quotidienne du quartier.

A nos yeux, la création d'un véritable "éco-quartier" au cœur de Boondael doit confirmer la dynamique en place. Compatible avec la programmation de nouveaux logements, l'alternative développe un espace vert collectif au sud du site, à l'endroit le plus ouvert et le plus sollicité. Au delà de l'apport qualitatif en termes paysagers, un tel espace ferait office de tampon entre les différents types d'architectures présents, et participerait à l'épanouissement de tous les habitants (anciens, nouveaux et futurs). Un projet novateur, susceptible d'allier densité et convivialité, est ainsi mis sur la table.

Notre volonté a toujours été d'ouvrir un dialogue avec les autorités communales. Jusqu'à aujourd'hui, notre proposition d'engager ce dialogue sur base de notre alternative est restée sans suite. Ce déni des droits démocratiques des citoyens est inacceptable.

Vous n'êtes sans doute pas sans savoir :

- Qu'en organisant régulièrement des événements ouverts à tous (journées portes ouvertes, ateliers pédagogiques, fêtes et activités culturelles et artistiques, soupes collectives...), nous avons fait des potagers un lieu d'échanges entre générations et de partage d'expériences et de savoir-faire. De manière plus générale, il s'agit d'un espace cultivé de qualité, qui permet un ressourcement et un contact actif de l'homme avec la nature, ce qui contribue grandement à sa santé psychique et physique. C'est un lieu construit par et pour les citoyen-ne-s, qui fournit un réel motif de rencontres.
- Que les écoles d'Ixelles, de Watermael-Boitsfort et d'Etterbeek sont demandeuses de lieux permettant d'expliquer concrètement aux enfants l'origine de leur alimentation. Celles-ci sont ainsi régulièrement accueillies aux potagers dans le cadre de visites pédagogiques.

- Que notre proposition alternative envisage de pousser plus loin cette logique, en plaçant les potagers au cœur du quartier.
- Plus largement, que les espaces potagers en milieu urbain permettent de mettre en place des modes de consommation responsables et respectueux de l'environnement. Ils constituent également pour des publics précarisés un accès à une alimentation saine et accessible.

Partout en Europe (et ailleurs) les autorités sont en train de protéger et même d'aménager des potagers urbains. La Commune d'Ixelles est en train de faire l'inverse !

L'alternative que nous avons proposée permettrait justement de répondre aux besoins de création de logements comme aux besoins des habitants en lieux de ressourcement et de rencontres.

Les 1425 signatures collectées dans le cadre de la pétition que nous vous remettons aujourd'hui montrent à quel point les enjeux que nous exposons ici sont pris à cœur par les citoyen-ne-s.

C'est pourquoi nous vous posons les questions suivantes, en espérant vivement que vous leur donnerez une réponse rapide et claire :

- Quels éléments justifient une nécessité de bâtir sur cet espace ?
- De combien de nouveaux logements la Commune a-t-elle besoin ? Sur base de quels critères ?
- Un projet de PPAS est-il toujours en cours d'élaboration ? Si oui, quel est son état d'avancement ?
- Le cas échéant, qui sont le maître d'ouvrage et le bureau d'études en charge ?
- Les avis formulés lors de l'enquête publique de 2011 seront-ils pris en compte dans l'élaboration d'un éventuel nouveau projet ? Si oui, de quelle manière ?
- En cas d'élaboration d'un nouveau PPAS, quelle procédure allez-vous mettre en place pour que les citoyens puissent participer à l'élaboration du document, et à quel moment du processus allez-vous introduire cette participation ?
- Comment ce déni de l'expression démocratique s'insère-t-il dans votre politique d'Agenda 21 et les dispositifs de participation citoyenne qui sont financés par de l'argent public ? Allez-vous continuer à nier la volonté des riverains à s'impliquer activement dans la réflexion portant sur l'avenir de leur quartier ?

- Au regard de la localisation des terrains, tout projet de développement immobilier d'envergure, nécessite une vision intercommunale. Quelles formes de concertation avec les Communes de Watermael-Boistfort et de Bruxelles existe-t-il ?

Enfin, si vous souhaitez de plus amples informations, nous vous invitons à visualiser le documentaire « Les Potagistes » qui sera prochainement diffusé par la RTBF et traite de ce cas concret de déni d'une initiative citoyenne.

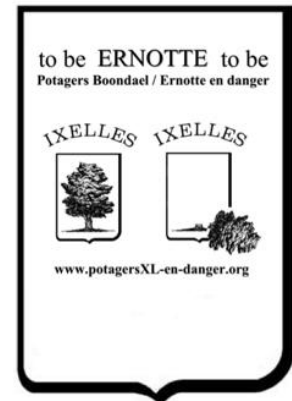
Madame l'Echevine de l'Urbanisme,

Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Monsieur le Bourgmestre,

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à nos requêtes, dans l'espoir que celles-ci soient enfin entendues et qu'une réelle collaboration entre les pouvoirs communaux et notre initiative citoyenne voie le jour.

Le Comité Boondeal-Ernotte – Potagers XL en danger

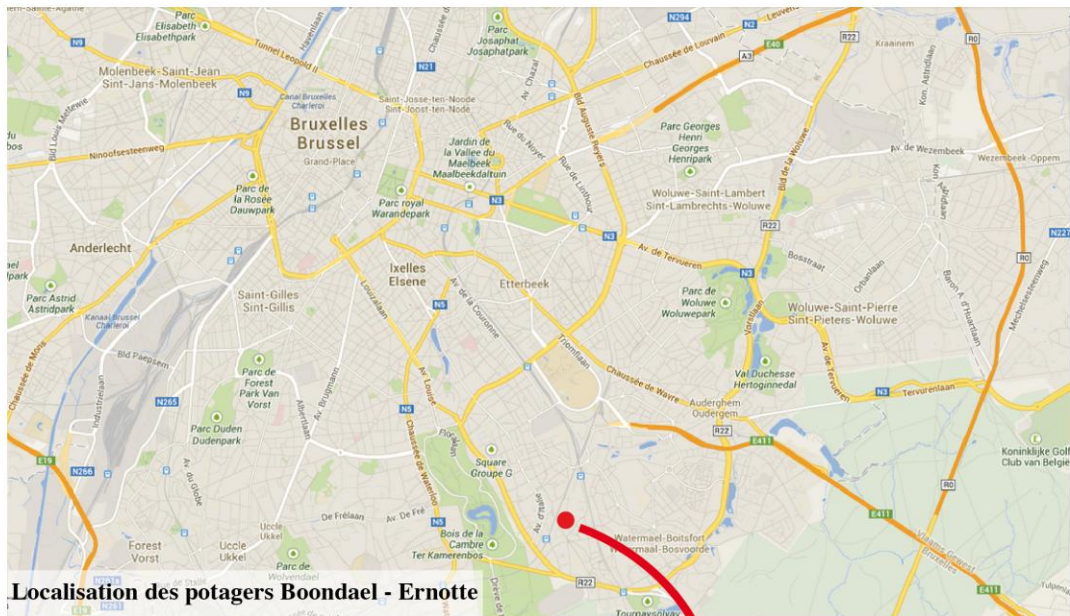


ANNEXES

Nous tenons à vous rappeler :

- notre intervention lors de la concertation le 29 juin 2011 ;
- notre interpellation du 6 novembre 2011 ;
- la pétition présentée lors de cette interpellation, accompagnée plus de 300 lettres personnalisées ;
- la présentation de notre proposition alternative à l'Echevine de l'Urbanisme au cours de deux réunions informelles en 2012 et 2013 ;
- qu'en dépit de ces invitations au dialogue, ces deux réunions n'ont débouché sur aucune prise en compte de notre alternative pourtant élaborée à la demande de l'Echevine ;
- que notre demande auprès de l'Echevine de présenter notre proposition alternative au Collège est restée sans réponse.

1/ Plan de localisation



Refusant la destruction des potagers qui constituent un véritable bien public, les citoyens réunis au sein du comité « Potagers XL en danger » ont proposé un projet alternatif intégrant des constructions.

Ils ont ainsi manifesté leur souhait de s'investir dans une démarche collaborative et de voir s'ouvrir un dialogue constructif avec les pouvoirs publics.



2/ Dossier de présentation de la proposition alternative (mars 2013) : voir ci-dessous

3/ Lieux de projection du documentaire « Les Potagistes »

15/11/2013 : projection du film *Les Potagistes* à la maison de quartier Malibrant
10/11/2013 : projection du film *Les Potagistes* à Namur lors du Festival Sud
07/11/2013 : projection du film *Les Potagistes* à Saint-Raphaël (France)
06/10/2013 : projection du film *Les Potagistes* en salle pendant 1 mois, au cinéma Aventure (Bruxelles)
22/09/2013 : première du film *Les Potagistes* à l'Espace Delvaux

4/ Dossier de presse

06/11/2013 : article - journal de Saint-Raphaël (France) sur Les Potagistes
04/11/2013 : article - journal Var Matin, Les potagistes inaugurent le mois du film documentaire.
02/11/2013 : article - Var matin, Les potagistes au festival du film documentaire
01/11/2013 : article - journal Var Matin, un autre regard sur le film document.
02/10/2013 : interview radio RTBF Les Potagistes
02/10/2013 : interview TELE BRUXELLES Pascal Haass, Les Potagistes
19/09/2013 : reportage VIVACITÉ Les Potagistes
18/09/2013 : interview 7sur7.be Pascal Haass parle du film et des potagistes
18/09/2013 : interview LA PREMIERE Pascal Haass
18/09/2013 : article GAIA SCIENZA
17/09/2013 : interview RCF Pascal Haass et Les Potagistes
14-15/9/2013 : article LALIBRE Les potagistes
02/09/2013 : interview RADIO JT RTL Pascal Haass sur Les Potagistes
20/03/2013 : article LE SOIR
19/03/2013 : article LE SOIR Les potagers Ernotte sauvegardés ?
19/03/2013 : article LALIBRE
08/03/2013 : interview RADIO PANIK Les Potagistes
21/01/2103 : article - La Dernière Heure
02/07/2012 : reportage RTL-TVI . IMAGE A L APPUI
11/06/2012 : article ELLE MAGAZINE
02/07/2012 : reportage RTL-TVI : Images à l'appui
02/01/2012 : interview RTL
30/06/2011 : article LE SOIR

29/06/2011 : reportage et interview RTL-TVI : Images à l'appui
29/06/2011 : reportage VIVACITÉ
17/06/2011 : article NIEUWSBLAD
16/06/2011 : article LE SOIR
15/06/2011 : article LALIBRE
15/06/2011 : article LA DERNIERE HEURE
14/06/2011 : reportage TELE BRUXELLES
14/06/2011 : reportage TV BRUSSEL
18/11/2011 : article LA GAZETTE DE BXL
13/06/2011 : article Que faire be
01/06/2011 : article Eco-nature.over-blog.com
10/09/2009 : article L'avenir.net Des potagers sur papier glacé
07/09/2009 : article Instantanés Web - Ces potagers enterrés
07/09/2009 : article LA DERNIERE HEURE Le photographe Philippe Graton expose sur les grilles du chantier

Dossier de présentation de la proposition alternative (mars 2013)

Proposition de projet du comité "Potagers XL en danger" Pour le site Boondael-Ernotte

Mars 2013

Dans le contexte de la proposition de développement du site Boondael-Ernotte, le projet élaboré dans la présente proposition et le dessin/plan en annexe, prend en considération les besoins et demandes des habitants et usagers des potagers d'un côté, et les réalités et pressions démographiques sur la commune de l'autre. Notre action vise ainsi à engager une **démarche collaborative** dans l'élaboration d'un projet d'aménagement, afin que celui-ci puisse apporter une réponse optimale aux enjeux du site, **en se fondant sur les atouts d'une situation existante dont nous avons l'expérience du quotidien, complémentaire à l'expertise des professionnels.**

Nous présentons ainsi une option « win-win » et visionnaire pour ce quartier. Notre projet maintient et favorise la cohésion sociale dans un quartier, où, suite à l'augmentation importante de densité par l'implantation des nouveaux bâtiments, et le besoin d'intégration des logements sociaux, mitoyens et de luxe, un espace de ressourcement et d'échange est plus nécessaire que jamais. Notre projet prend en considération et développe les aspects intergénérationnels, interculturels, sociaux, pédagogiques, environnementaux etc. qui s'y sont développés de manière organique sans intervention de l'extérieur et qui forment la base du Centre de l'Eco-Quartier envisagé.

L'opportunité est réelle : le maintien des potagers familiaux sur les terrains du P.P.A.S. Boondaël-Ernotte se justifie en effet pleinement d'un point de vue agricole, historique et humain. Cette terre a été travaillée et fertilisée sans interruption depuis des décennies. Un tissu social solide s'est ainsi construit autour de cette terre. C'est une réalité qui ne peut être simplement déplacée ou reconstruite de toute pièce. La cohésion sociale, le contrôle social, les relations intergénérationnelles sont précieuses. L'entretien du site est assuré depuis plusieurs générations par les habitants riverains sans aucune présence des services communaux. Cet espace de culture situé à la croisée des chemins permet de réunir les différentes catégories sociales autour d'une activité commune.

Nous souhaitons avant tout que cet endroit soit préservé et devienne un espace à vocation socio-écologique, central, cœur de quartier et destiné aux habitants. Il répondra ainsi aux besoins locaux et participera à l'épanouissement de tous.

Dans cette logique nous proposons de concentrer le bâti dans la partie nord du périmètre, afin de libérer la pointe sud. Cela permettrait de sauvegarder les potagers existants et de développer un espace vert au cœur du quartier Boondaël-Ernotte.

1. Présentation de la proposition alternative

1.1 Validation de la nature des affectations proposées par la Commune

Nous ne cherchons pas à nous opposer à toute forme de développement du site : nous prenons acte de l'esprit du plan et nous inscrivons dans ce que nous avons perçu comme étant l'esprit du document. Bien que nos positions personnelles puissent diverger des orientations prises par la Commune, notamment en ce qui concerne la pertinence de développer du logement à cet emplacement, nous nous en remettons au professionnalisme de l'auteur de projet en ce qui concerne la programmation.

Notre proposition de plan ne remet donc pas en cause les affectations projetées dans le projet communal. Il nous paraît en effet envisageable qu'une partie du périmètre soit **prioritairement affectée au logement** et aux occupations complémentaires (équipements, professions libérales, et éventuellement commerces de proximité).

Toutefois, nous avons considéré que si l'argument de l'essor démographique peut être avancé pour justifier le développement d'un certain nombre de logements, **les enjeux environnementaux représentent un défi non moins important auquel il faut apporter une réponse.** De notre point de vue, le site étant une réserve foncière communale, **son utilisation dans la perspective de l'intérêt collectif doit être optimisée**, en faisant preuve de volontarisme en matière de durabilité et en affinant la réflexion, non seulement à l'échelle communale, mais aussi à l'échelle du quartier.

1.2 Renforcement des prescriptions concernant les zones d'espaces verts

Le projet de P.P.A.S. prévoyait des zones d'espace vert. La prescription qui s'y rapportait était ainsi formulée : « *Ces zones sont destinées à la conservation de la végétation et de l'arborisation naturelle du site. Elles sont affectées à la végétation, aux jeux, activités sportives et récréatives de plein air. Elles peuvent être affectées aux jardins potagers ou horticoles. Les seules constructions admises sont celles nécessitées par l'entretien ou l'exploitation. Toute installation fixe constitue le complément usuel et accessoire des activités admises. Des zones de compostage y sont admises.* »

A nos yeux, **les jardins potagers ou horticoles ne doivent pas être simplement autorisés, mais prescrits.** A ce titre, il conviendrait de les définir comme **une affectation à part entière**, assortie de prescriptions prévoyant entre autres le maintien de ces superficies en pleine-terre.

1.3 Proposition d'une alternative en implantation

Nous avons été informés par la Commune d'Ixelles que les implantations figurées au schéma des affectations dans sa version du 24 mars 2011 avaient été retravaillées. Nous n'avons à ce jour pas eu connaissance de l'état d'avancement de ces modifications.

Les propositions que nous avançons ici sont **compatibles avec la programmation** du projet, **en termes de superficies planchers.**

Du point de vue de la spatialisation, l'alternative propose de **concentrer le bâti dans la partie nord du périmètre, afin de libérer la pointe sud où seraient confirmés les jardins partagés, et, à l'extrémité de la pointe, implantés des aménagements à portée pédagogique, récréative, sociale et intégrative** directement en lien avec les travaux de culture (potagers pour personnes à mobilité réduite, plaine de jeux, équipements, antenne culturelle, restaurant social). Nous proposons notamment un équipement établi au contact direct des potagers, qui pourrait accueillir des activités en lien avec ceux-ci,

mais aussi des associations de quartier ou encore une antenne de la bibliothèque.

Ces choix en matière de localisation ont été réfléchis de manière à confirmer **l'ouverture vers l'ensemble des logements des îlots voisins**, et, ainsi, à créer du **lien social** non seulement au sein du site, mais aussi avec son environnement.

Par ailleurs, le fait de maintenir non bâti cet espace dans le cadre du P.P.A.S. permettrait d'inscrire « officiellement » **un espace vert ouvert au public dans ce quartier et de préserver un prolongement écologique existant (coulée verte du chemin de fer) de même que la zone verte de haute valeur biologique située le long de la drève des Volubilis**, à condition, bien sûr, que les espaces de développements bâtis permettent de conserver une trame verte significative.

La morphologie des développements bâtis, quant à elle, est celle du **petit collectif**, bien intégrée au **contexte urbain ixellois**. Les abords immédiats étant essentiellement constitués, rue Ernotte, d'un tissu pavillonnaire, **les gabarits peuvent rester suffisamment peu élevés** pour que cela n'induisse pas discordance. Entre les immeubles et/ou à leur pied sont prévus des espaces non bâtis aménagés, qui permettent d'une part **d'allier densité et convivialité à l'échelle du quartier**, d'autre part, de ne pas faire des potagers le seul espace de sociabilité et, ainsi, de donner plus de liberté aux **différentes formes d'investissement de l'espace** par les habitants et usagers.

Enfin, les quelques habitations existantes -occupées pour certaines- sur la partie nord seraient maintenues, tandis que les ruines et annexes à l'abandon seraient démolies.

2. Mise en perspective de la proposition par rapport aux enjeux du site

2.1 Offrir un cadre de vie de qualité aux logements

Au-delà de l'**apport qualitatif en termes paysagers**, les affectations proposées pour les espaces non bâtis sont donc en mesure d'apporter aux logements un réel bénéfice en termes de **qualité de vie**. Le retour à la « proximité » est en effet porteur d'espoir et à la mode. Associée au **resserrement du lien social**, à la **réduction des déplacements motorisés et de la consommation des énergies fossiles**, cette idée ne manque pas de bons fondements. Encore faut-il pouvoir soutenir un véritable dynamisme à cette échelle.

Notre proposition, par la mixité et les interactions entre les différentes fonctions rendues possibles à partir de l'activité des potagers, confirme la

dynamique de quartier et pose les bases d'une **vie de proximité aux qualités renforcées**.

2.2 Valoriser les possibilités d'interactions avec l'environnement

Les jardins potagers peuvent en effet nourrir des **interactions riches avec les différentes composantes de la programmation**.

En premier lieu, **avec les équipements**. Des activités tournées vers le social, la pédagogie scolaire, la permaculture ou encore l'apiculture, **permettent de créer des liens avec des publics différents**, mais aussi de développer une connaissance sensible de l'agriculture urbaine. Le développement de ces activités pourrait par ailleurs induire le développement d'emplois.

En ce qui concerne **les commerces**, les terrains mis en culture peuvent être aisément intégrés à des circuits courts (GASAP, marché square du Vieux Tilleul). Ce type d'initiatives, déjà bien développées à Ixelles, marquent la volonté d'encourager les rapports de proximité, et constituent des actions concrètes en faveur de comportements de consommation plus raisonnés.

Enfin, du point de vue des aménagements bâtis et non-bâtis, des interactions sont aussi développées. Les toitures vertes, les noues ou encore le compost créent en effet des synergies entre les constructions et l'environnement.

L'ensemble de ces interactions portant à la fois sur les volets environnemental, social et économique, **l'alternative proposée peut donc être considérée comme s'inscrivant dans une logique de développement durable**.

2.3 Des interactions sociales

Si les potagers peuvent servir de support à des démarches solidaires vis-à-vis de publics diversifiés, leur apport d'un point de vue social s'observe d'abord sur les acteurs qui en sont à l'origine. En effet, **contrairement à un espace vert classique, les jardins collectifs, en plus d'être des espaces permettant la rencontre des individus, fournissent le motif de la rencontre**. Ils sont un **espace à construire par et pour les individus**, et sont de fait un projet en perpétuelle élaboration. Grâce à cela, des personnes fort différentes ont un intérêt concret à se retrouver, apprennent à se connaître, partagent leurs expériences. Les potagistes témoignent ainsi directement de la capacité de leur projet à s'inscrire dans un objectif d'intérêt commun et à créer du lien.

3. Conclusion : un éco-quartier pour Ixelles ?

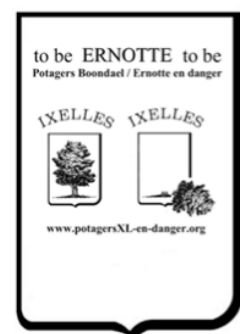
Les enjeux liés à la durabilité sont mis au cœur des politiques actuelles en matière d'urbanisme : contrats de quartiers durables, éco-quartiers, facilitateurs de quartiers et attestent du volontarisme des autorités politiques en matière de cadre de vie et de respect de l'environnement.

Tout projet d'éco-quartier se doit d'être intégré au contexte urbain existant, mais aussi d'être pensé avec l'ensemble des acteurs concernés. « *Les EcoQuartiers doivent être désirés* ». *Ils doivent [...] être issus de compromis entre tous les acteurs concernés, dont, le cas échéant, les futurs habitants, les riverains, les acteurs économiques...* »¹.

La volonté des potagistes de participer activement à l'élaboration du P.P.A.S. Boondael-Ernotte s'inscrit parfaitement dans cette dynamique. **Nous proposons dès lors de lancer une démarche qui pourrait être pionnière dans la planification bruxelloise et participer activement à la réflexion sur la « ville durable ».**

Dans ce cadre, il nous semblerait pertinent d'élargir la réflexion au-delà du périmètre et de ses abords immédiats, en accompagnant toute initiative d'un Rapport sur les Incidences Environnementales.

Le comité a déjà mené un processus de maturation dans ses discussions et réflexions par rapport au projet. Partant d'une opposition à toute nouvelle construction sur le site, il a peu à peu construit une vision plus conciliante que nous vous présentons aujourd'hui. **Le comité se présente donc comme un partenaire idéal pour la Commune dans un processus participatif vers une acceptation du projet par les habitants du Quartier.**



Comité « Potagers XL en danger » to be ERNOTTE to be
Texte rédigé par : Nathalie Dury et Emilie Humbert

¹ Site du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (France)